



4777

Débat d'orientation sur le
développement durable

Dépôt: Emile Calmes

04.07.2002



Motion

La Chambre des Députés

- considérant que le développement durable est défini comme un développement répondant aux besoins des générations actuelles sans compromettre les ressources et les besoins des générations futures;
- considérant l'interdépendance entre la croissance économique, les besoins en infrastructures, le niveau de l'emploi, le financement de la sécurité sociale, le logement, le transport, la politique industrielle, l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement naturel;
- considérant que l'action politique doit oeuvrer en faveur de la meilleure qualité de vie possible pour tous;
- considérant que cet objectif ne peut être atteint que suivant le principe du développement durable;
- considérant que la politique de développement durable au Luxembourg doit s'appuyer sur des faits établis;
- considérant la nécessité d'un cadre dans lequel la politique de développement durable doit se concrétiser;

invite le Gouvernement

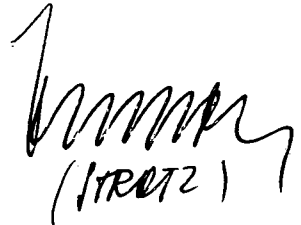
- à établir un inventaire comportant e.a. les différents scénari du développement démographique et économique avec ses conséquences sociales, ainsi que celles concernant notre environnement;
- à mettre en place une législation,

- donnant une base légale au Plan National pour un Développement Durable,
 - instituant le Rapport national sur la mise en oeuvre du Développement Durable, qui évaluera les progrès réalisés vers la durabilité d'une manière scientifique et aussi objective que possible moyennant un système d'indicateurs de développement durable,
 - instaurant un Conseil Supérieur du Développement Durable,
 - créant une commission interdépartementale composée de délégués des départements ministériels clés devant veiller à l'intégration du concept de la durabilité dans les politiques sectorielles;
- à poursuivre le dialogue avec les représentants de la société civile.

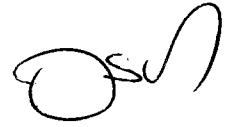


G. GRAS

Quel me il



(STRATZ)



P. SCHANK